

**Destinataires :** Gestionnaires des Directions cliniques

**Expéditrices :** Lina Spagnuolo, directrice des soins infirmiers  
Aynide Nathalus, cheffe de service au développement et maintien de  
l'expertise en soins infirmiers, CH  
Direction des soins infirmiers

**Date :** 9 juillet 2024

**Objet :** Modalités Externat 2024

---

Bonjour

Depuis l'arrêté ministériel du 4 septembre 2020, les externes en soins infirmiers ayant exercé dans nos installations pendant l'été pouvaient continuer à travailler à titre d'externes tout au long de leur année scolaire.

À compter de cet été, à la suite d'une prise de décision organisationnelle, le programme d'externat se déroulera selon les modalités en vigueur avant l'arrêté ministériel 2020. De ce fait, la période d'externat se déroulera du 15 mai au 31 août de chaque année. Celle-ci peut se prolonger du 15 décembre au 15 janvier pour les externes ayant exercé durant l'été. De plus, pour chaque période, l'externe doit s'adresser au bureau du registraire de l'OIIQ pour confirmer son admissibilité et son lieu d'exercice.

Afin de maintenir le lien d'emploi avec l'organisation, les externes pourront, à la fin de leur externat, travailler à titre de préposées aux bénéficiaires. Afin de permettre cette transition dans ce titre d'emploi, une formation sera offerte aux externes n'ayant jamais travaillé comme préposés aux bénéficiaires dans nos installations. Les externes seront sollicités au début du mois d'août par le service d'acquisition des talents afin de valider leur intérêt à poursuivre à titre de préposés aux bénéficiaires.

Voici les informations concernant la formation offerte, déclinée par installation :

|              | HMR-HSCO                    | HÉBERGEMENT  | Santé mentale (IUSMM)  |
|--------------|-----------------------------|--|--|
| <b>Quand</b> | 13-14 août                  | 12-13-14 août  | 12-13-14 août  |
| <b>Heure</b> | 8 h-16 h                    | Lundi à 12 h 45-16 h<br>Mardi et mercredi 8 h à 16 h | Lundi 12 h 45-16 h<br>Mardi, mercredi 8 h à 16 h               |
| <b>Où</b>    | SS-710 pavillon<br>Rosemont | Lundi via TEAMS<br>Mardi-mercredi IUSMM, BE-322-18   | Lundi via TEAMS<br>Mardi-mercredi Pavillon<br>Rosemont, SS-710 |

Merci de votre collaboration.

